



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### COMMUNICATION

CP n° 13 du 28 juin

### **Bac général et technologique : suppression des évaluations communes, une réelle avancée**

Les ajustements proposés au Conseil Supérieur de l'Éducation marquent une nouvelle étape dans la réforme du bac général et technologique.

La suppression des évaluations communes (ex E3C) répond à une demande que le Sgen-CFDT a été le seul à porter depuis deux ans.

Cette simplification de l'organisation du bac est une mesure de raison après les dysfonctionnements des examens constatés cette année. Elle va soulager la vie des lycées et marque une confiance envers les équipes.

En effet, pour le Sgen-CFDT la légitimité d'un diplôme tient d'abord à la légitimité que l'on reconnaît à ceux qui le délivrent. L'orientation des élèves depuis des années, et la délivrance du diplôme depuis deux ans sont fondées sur ce contrôle continu.

Pourtant il n'y a toujours pas de repères clairs et partagés sur les modalités d'évaluation utilisées dans les établissements scolaires, ce qui peut parfois mettre en difficulté les enseignants. Il n'y a toujours pas non plus de reconnaissance de l'ingénierie pédagogique déjà mise en œuvre.

Entre de vrais-faux examens de type E3C ou EC et une prise en compte largement improvisée des notes du bulletin il y a de la place pour des modalités d'évaluation discutées et définies au sein des conseils d'enseignement et des conseils pédagogiques.

Cette avancée n'épuise cependant pas toutes les questions qui restent à traiter : effectivité des allègements des programmes des épreuves de spécialité, organisation de ces épreuves, ajustements de l'épreuve anticipée de français (EAF), moyens dévolus aux options, mise en œuvre de l'accompagnement des élèves...

Le Sgen-CFDT continuera à porter ses propositions pour faire évoluer la réforme au sein du comité de suivi et dans tous les lieux d'expression disponibles.